

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 12 novembre 2013 portant modification de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié
portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression**

NOR : DEVP1326945A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 novembre 2013, l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression est ainsi modifié :

I. – Est nommé membre de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des représentants du ministère chargé de la sécurité industrielle : M. BOESCH (Jean), en remplacement de M. CHANTENNE (Nicolas).

II. – Est nommé membre de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des personnalités désignées en raison de leur compétence : M. PERRET (Jean-Louis), ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines.

À l'article 2 de l'arrêté du 28 octobre 2009 précité, M. BOESCH (Jean) est désigné pour exercer la fonction de rapporteur général, en remplacement de M. CHANTRENNE (Nicolas).